

# Comité Scientifique des IREM

Séance du 12 juin 2009

Relevé de conclusions

*Ce relevé, effectué par Jean-Pierre Raoult, n'engage que son auteur ; il a cependant été soumis aux personnes présentes à cette réunion. Quelques notes en bas de page donnent des indications postérieures à la réunion et antérieures à la diffusion de ce relevé (le 10 juillet 2009). Un procès-verbal de cette réunion, précisant des interventions de participants, sera diffusé dans les IREM après son adoption par le comité scientifique.*

## I. Fonctionnement du Comité Scientifique

### 1. Procès-verbal de la séance du 13 décembre 2008

Ce procès-verbal est adopté à l'unanimité<sup>1</sup>.

### 2. Contenus des prochaines réunions du Comité Scientifique

#### **Vendredi 11 décembre 2009 à Paris**

Les mathématiques dans les formations professionnalisantes (en particulier lycées professionnels et enseignement supérieur technologique).

**Merci d'envoyer à Jean-Pierre Raoult, dès que possible et de préférence avant le 15 septembre, toutes suggestions sur des personnes à inviter à cette occasion.**

#### **Vendredi 26 mars 2010 à Paris**

Invitation à la CII "Statistiques et Probabilités" ; en particulier :

- travaux IREM liés aux modifications de programmes en probabilités (en troisième en 2008, d'où d'intenses travaux en CII "collèges") et en statistique (en seconde en 2009),
- statistique et citoyenneté (avec le concours de l'IREM de Paris-Nord).

#### **Vendredi 11 juin 2010 à Paris**

Filles et garçons devant l'enseignement des mathématiques (le concours de *Femmes et mathématiques* sera sollicité)

---

1. Il a été placé le 22 juin 2009 dans la rubrique du CS sur le site internet "Le portail des IREM" : <http://www.univ-irem.fr/spip.php?article204>

## II. Questions d'actualité

### 1. Le nouveau programme de seconde

Il est rappelé que le nouveau programmes de seconde, à appliquer à la rentrée 2009, n'est pas encore paru à la date (12 juin) de cette réunion<sup>2</sup> mais qu'il sera très proche de la version "post-consultation" diffusée à la mi-mai, et qui était très sensiblement différente de la version "préconsultation" de mars ; l'action critique a laquelle a participé le réseau des IREM, a donc été suivie d'un réel effet.

Un rôle essentiel des IREM sera maintenant de participer à la réflexion sur la mise en œuvre de ce programme, en s'efforçant que son utilité pour l'ensemble des collègues soit la plus grande possible.

**Le CS soutient les initiatives suivantes qui lui ont été signalées :**

- **appel de la revue "Repères" à lui adresser jusqu'au 1er septembre 2009 octobre des articles, "accessibles aux enseignants de seconde", consacrés à l'enseignement de la logique et de l'algorithmique, pour parution en octobre ;**
- **appel de l'APMEP à proposer des ateliers pour ses journées (Rouen, 24 au 27 octobre 2009),**
- **intention de l'ADIREM de poursuivre la coordination qui a fonctionné dans le cadre de la consultation sur le programme de programme (dont Denise Grenier et Alex Esbelin étaient responsables) sous forme d'un groupe de travail, inter-IREM, sur le modèle de la coordination précédemment assurée sur l'épreuve pratique au Baccalauréat<sup>3</sup>.**

### 2. Le colloque "IREM-Repères" de mars 2010

Ce colloque se tiendra au Centre international de rencontres mathématiques de Marseille, du 15 au 19 mars 2010. Le thème fixé est : *la communauté mathématique face à l'enseignement de sa discipline. Un sous-titre précise : le réseau des IREM et les vingt ans de sa revue Repères.*

René Cori fait part de sa préoccupation devant l'état d'avancement de la préparation de ce colloque qui se tiendra dans 9 mois. Le CS le soutient dans sa conviction que le succès de cette manifestation exceptionnelle est essentiel pour l'avenir de notre réseau (voir aussi point IV ci-dessous).

---

2. Il est paru le 30 juin 2009 : <http://eduscol.education.fr/D0015/LLPHPR01.htm>

3. *Cette intention a été concrétisée lors de la réunion de l'ADIREM des 13 et 14 juin ; voici à ce sujet un extrait du compte-rendu de cette réunion de l'ADIREM :*  
"Alex Esbelin rend compte des conclusions de la réunion, tenue le vendredi précédent, du groupe qu'il coordonne autour des nouveaux programmes de Seconde. Après avoir remercié Denise Grenier pour le travail qu'elle y a accompli, il esquisse l'avenir de ce groupe, qui pourrait prendre le nom *Accompagnement des évolutions du lycée : algorithmique, logique, informatique*. Il précise que ce groupe ne cherche pas à se substituer aux commissions lycée et mathématiques-informatique, mais peut contribuer à leur refondation. Compte tenu de l'avenir incertain du lycée et de l'atténuation de la pression des IPR sur le sujet, il propose de lui assigner désormais une mission de veille pédagogique sur les travaux réalisés dans les IREM et au-delà. Un domaine spécifique dans le site Internet du réseau pourrait être créé. Une rencontre en mars 2010 est envisagée. Un recensement montre que douze groupes locaux fonctionneront presque sûrement en 2009-2010. René Cori insiste sur l'importance de moyens nationaux supplémentaires : dans le contexte de l'année transitoire (et donc expérimentale) 2009-2010, les IREM doivent offrir leurs services et les faire payer."

### 3. Suite d'une décision prise à la suite de la réunion précédente

Jean-Pierre Raoult informe le CS que contact a été pris avec Miche Cosnard, Président Directeur Général de l'INRIA, pour organiser une rencontre afin d'étudier dans quelles conditions des chercheurs de l'INRIA pourraient apporter leur contribution à des groupes de travail IREM que pareille collaboration intéresserait. Cette proposition a reçu de Michel Cosnard un accueil très favorable. La prochaine réunion de l'ADIREM discutera du cadre envisageable pour cette coopération éventuelle et de la composition de la délégation des IREM qui pourrait se rendre à cette rencontre<sup>4</sup>.

### III. Les sites de culture mathématique et leurs relations possibles avec les IREM

Trois sites de culture mathématique ont été présentés :

- Images des maths (présentation par Vincent Borrelli, Univ. Claude Bernard),
- Culture Math (présentation par Eric Vandendriessche, ENS Ulm, Paris)
- Statistix (présentation par Jean-Pierre Raoult).

Le CS a été très intéressé par ces présentations et en particulier impressionné par l'ampleur du travail effectué en quelques mois, avec le soutien du CNRS, par l'équipe responsable du plus récent d'entre eux, Images des mathématiques (ouvert en janvier 2009).

**Le CS souhaite vivement que les IREM s'intéressent fortement à ces sites, tant pour en favoriser l'usage dans le milieu enseignant que pour leur proposer des contributions issues de leurs propres travaux.**

### IV La "visibilité" du réseau des IREM

Après une introduction au débat par Nicolas Saby, Jean-Pierre Raoult a présenté un rapport sur le contraste qui existe, à son avis, entre l'importance des travaux effectués dans les IREM et la diffusion qui en est faite. Ce contraste nous porte tort à la fois dans le milieu des enseignants de mathématiques et auprès des administrations que nous sommes amenés à solliciter pour notre soutien (en particulier, au sein de la DGESCO, la MIVIP (Mission pour la Valorisation des Innovations Pédagogiques) qui est en charge du suivi de nos activités et qui recevra prochainement une délégation des IREM<sup>5</sup>. Jean-Pierre Raoult détaille en particulier comment les différentes CII alimentent les rubriques qui leur ont été réservées sur le portail des IREM et insiste sur les conséquences dommageables, pour tout le réseau, de la manière dont certaines d'entre elles négligent ce moyen de présentation.

**Le CS confirme l'importance de ce problème de communication pour l'avenir du réseau des IREM. Il mandate Jean-Pierre Raoult pour exposer sa préoccupation à cet égard devant l'ADIREM et préciser des propositions d'action en fonction des possibilités qui s'y dégageront<sup>6</sup>.**

---

4. Après discussion en ADIREM les 14 et 15 juin, il a été décidé que cette délégation se composerait de Nicolas Saby, Jérôme Germoni, Jean-Marc Ravier, Alex Esbelin et Jean-Pierre Raoult. Le rendez-vous avec Michel Cosnard a été fixé au 30 septembre 2009.

5. Cette délégation, composée de Nicolas Saby, Jérôme Germoni, René Cori et Jean-Pierre Raoult, a été reçue le 2 juillet 2009 par Madame Christiane Veyret, chef de la MIVIP et son adjoint Monsieur Jean Denis. Un compte-rendu est en cours de rédaction et sera diffusé dans le réseau des IREM après avoir été présenté à nos interlocuteurs.

6. Le débat à l'ADIREM était prévu pour se dérouler en deux temps, les 14 et 15 juin, Jean-Pierre Raoult ne pouvant assister qu'au premier temps : à la suite de la discussion du dimanche soir 14 juin, Jean-Pierre Raoult a rédigé un rapport, donné ici en Annexe ;

## ANNEXE

### Réflexions en vue d'une amélioration de l'adéquation du portail des IREM à la présentation du travail effectué dans le réseau

Analyse par Jean-Pierre RAOULT, adressée à l'ADIREM le 14 juin 2009

*Les propositions ci-dessous ont été élaborées par Jean-Pierre Raoult à la suite des échanges en comité scientifique le 12 juin 2009 ; elles tirent parti de ces échanges et de la discussion en ADIREM le 14 juin mais ne constituent pas une résolution adoptée en CS.*

La rubrique CII, sur le portail des IREM, pourrait être remplacée par une rubrique intitulée (nom provisoire) **Thématiques Inter IREM (TII)**. Sont envisagées également ici les ouvertures d'une rubrique "Actions diverses" et d'une rubrique "Expression Libre". Une attention particulière devrait être portée à l'alimentation de Publimath et de Navirem.

#### 1. Thématiques Inter IREM

**a.** Certaines des sous-rubriques de la rubrique TII pourraient être consacrées au suivi de travaux coordonnés, sur un thème donné et à échéance bornée.

L'exemple type en est le travail (2006 à 2008) sur l'épreuve pratique de Maths au Bac S (responsable Dominique Tournès). Ce pourrait être le cas du travail qui s'amorce (juin 2009) autour de l'enseignement des "maths discrètes" (logique, algorithmique ... ; responsable : Alex Esbelin).

Il devrait être explicite dans la sous-rubrique s'il s'agit d'un travail en cours ou d'un travail achevé, conservé pour consultation.

**b.** D'autres sous-rubriques pourraient être consacrées à la présentation du travail mené, en continu, dans un secteur où existe une CII. Le contenu devrait alors à la fois permettre un suivi, substantiel et régulier, du travail propre de cette CII (annonces et compte-rendus de réunions, annonces et actes de colloques, ouvrages, articles, documents de travail, réflexions d'actualité ...) et fournir des liens vers les lieux où, dans les IREM, se trouvent des groupes œuvrant sur la thématique considérée, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de la CII qui a la responsabilité de cette sous-rubrique.

Quand la CII responsable d'une sous-rubrique jugerait utile de disposer par ailleurs d'un site propre, il serait essentiel que des liens vers ce site soient assurés en permanence (sauf s'il s'agit d'un espace de travail interne aux membres de la CII).

**c.** Pour chaque sous-rubrique TII, un responsable veillerait à son alimentation régulière, à l'élimination des informations obsolètes, à la mise à jour des informations qui le nécessitent (par exemple substitution, à la date d'annonce d'une réunion, du procès-verbal de celle-ci ou bien remplacement d'un programme de colloque par le compte-rendu de celui-ci et éventuellement, ultérieurement, par des documents qui en sont issus) et à la possibilité d'accès à une part aussi large que possible des travaux effectués par l'ensemble des IREM sur cette thématique.

**d.** Une analyse détaillée de l'état actuel du portail des IREM pourrait permettre de proposer, au plus tard pour la prochaine session de ADIREM (novembre 2009), la liste des sous-rubriques thématiques

---

l'emploi du temps chargé de l'ADIREM le lundi matin 15 juin n'a pas permis de poursuivre le débat sur ce point.

liées à des vocations de CII susceptible d'être mises en place être dès maintenant sur les thèmes suivants (moyennant éventuellement quelques adaptations, transferts à partir de sites antérieurs encore subsistants, mises à jour, compléments ...).

## **2. Actions diverses**

Cette rubrique pourrait accueillir les informations sur des actions d'ordre général non classées dans les TII telles que les relations avec d'autres organismes (tel Animath) ou les activités de CII non gestionnaires de sous-rubriques TII ; les réalisations de ces CII, telles que colloques, ouvrages ..., pourraient figurer par ailleurs, quand elles sont d'actualité, sur la page d'accueil du portail ou dans des rubriques éventuellement créées par type d'action (par exemple "tous les colloques des IREM depuis l'an x").

## **3. Expression libre**

Il serait indiqué en chapeau de cette rubrique qu'elle reçoit des textes écrits par des personnes engagées dans le réseau des IREM et qui sont placés là sous la responsabilité de leurs auteurs, sous la seule réserve qu'ils ne soient ni diffamatoires ni injurieux, et que donc les instances des IREM ne seraient en rien engagées par ces écrits.

Lors de l'ouverture de cette rubrique y seraient transférés, avec l'accord de leurs auteurs, des textes de cette nature figurant actuellement dans des sous-rubriques de CII non reprises sous forme de TII.

## **4. Publimath, Navirem**

Il devrait être redit avec force que Publimath est un outil essentiel au service de la communauté des enseignants, contribuant par ailleurs à la promotion de la recherche menée dans les IREM. La fonction de "correspondant Publimath" dont l'Adirem a demandé la présence dans chaque IREM est donc capitale.

La question semble ouverte de savoir si ces correspondants auraient aussi pour charge d'alimenter Navirem à partir d'une sélection de la production de chaque IREM, activité qui semble actuellement tomber en déshérence. Faut-il y remédier ? Si non, la visibilité du travail du réseau, qui est ici notre souci, pourrait y perdre gravement.